POLICE CANTONALE
SERVICE DES ROUTES
SERVICE DES AUTOMOBILES &
DE LA NAVIGATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fonds für Verkehrssicherheit
Fonds de sécurité routière
Fondo di sicurezza stradale
Expertenrat | Conseil d'experts | Consiglio di esperti

"La bonne conduite pour les Nuls" ; par tous les temps, prudence au volant !

La dernière édition de la brochure de prévention décalée "La bonne conduite pour les Nuls", fruit de la collaboration entre le Service des automobiles et de la navigation, la Direction générale de la mobilité et des routes, le TCS, et la Police cantonale vaudoise, rappelle, avec humour, la nécessité d'adapter sa conduite aux conditions climatiques.

Pour sa 18ème édition, la brochure "La bonne conduite pour les Nuls", qui s'insère dans le cadre d'une action commune entre plusieurs services du Canton de Vaud et le TCS avec pour financement le Fonds de sécurité routière, traite cette année de l'adoption d'une conduite adaptée aux conditions climatiques. Cette action sera accompagnée d'une vaste campagne d'affichage dans tout le canton.

Le flyer présenté sous forme ludique, met l'accent sur les risques causés par les aléas météorologiques et arbore le slogan « par tous les temps, prudence au volant ! ». Les éléments mis en évidence sont la prudence, l'entretien et l'équipement du véhicule, ainsi que l'adoption d'une vitesse adaptée aux conditions météo. Pour rappel, la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) stipule qu'indépendamment des limitations, « la vitesse doit toujours être adaptée aux circonstances, notamment aux particularités du véhicule et du chargement, ainsi qu'aux conditions de la route, de la circulation et de la visibilité » (art. 32).

Plus de 480'000 dépliants dans les trois langues sont distribués par la Police cantonale vaudoise, les polices romandes et du Tessin, TCS Suisse et la section TCS Vaud, qui participent également à cette opération de prévention routière. Dans le canton de Vaud, les usagers de la route se sont vus remettre la brochure avec l'envoi du bordereau de la taxe automobile.

Lausanne, le 26 février 2018

Renseignements :
Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention & communication, Police cantonale vaudoise, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91
Roman Angermann, Touring Club Suisse (TCS), 058 827 23 93